

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2018)
Heft: 97

Artikel: Monsieur prix : "il faut arrêter de dire que les retraités vivent dans le grand luxe"
Autor: Santos, Barbara / Meierhans, Stefan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

droit&argent

MONSIEUR PRIX

« Il faut arrêter de dire que les retraités vivent dans le grand luxe »

Stefan Meierhans révèle les prix surfaits dont les seniors sont les victimes, comme l'examen médical de conduite. Interview.

La mèche blonde parfaitement soignée, un costume élégant, Monsieur Prix nous reçoit dans son grand et lumineux bureau, à Berne. C'est ici que Stefan Meierhans (49 ans) veille depuis bientôt dix ans sur notre portemonnaie, notamment en dénonçant les tarifs abusifs.

Conscient que la question des retraites préoccupe la population, il commence l'entretien en délivrant un message: «Même si on connaît des turbulences politiques, nous sommes tous d'accord qu'il faut maintenir l'AVS. S'il y a un pays sur cette planète où l'on peut avoir confiance dans le système de prévoyance vieillesse, c'est la Suisse».

Globalement, Monsieur Prix se veut rassurant et, surtout, pas résigné. Face aux prix qui fâchent, comme les primes d'assurance maladie, il se bat sans relâche et n'hésite pas à secouer les autorités politiques ou à tirer la sonnette d'alarme dans les médias. Interview.

Quelles baisses et augmentations pourra-t-on constater en 2018?

Il y aura une baisse des tarifs CFF et La Poste renonce à la taxe pour la réversion douanière. Au niveau des augmentations, c'est surtout les primes d'assurance maladie qui prennent du poids dans le budget des ménages.

>>>



Malgré la lenteur des changements et des recommandations qui finissent dans des tiroirs, Stefan Meierhans ne cède pas au découragement. Au contraire.

RETRAITE

Quels seront vos revenus et vos dépenses?

48

PRO SENECTUTE

Pas facile d'accepter une aide à domicile.

50

IMMOBILIER

Le contrat d'entretien viager.

53

MULTIMÉDIA

La carte prépayée offre plus de sécurité qu'une carte de crédit. Mais elle coûte plus cher.

56



L'évolution des coûts de la santé doit correspondre à celle des revenus et des retraites, tel est le credo de Monsieur Prix.

Justement, la grogne ne cesse de monter contre les primes.

Il y a clairement un abus, qui est dû au système. Pour les médicaments génériques, on paie le double du prix par rapport aux pays voisins. Les marges de distribution des pharmacies sont trop élevées. Les séjours hospitaliers coûtent trois fois plus cher qu'en Allemagne... On a perdu et on continue de perdre beaucoup d'argent.

Que faites-vous pour remédier à cette situation ?

Pour la question des génériques, j'ai fait une recommandation formelle au Conseil fédéral. Il en a tenu compte et prépare un message pour le Parlement, qui débattrà s'il faut ou non changer la loi. Rien que pour les génériques, on pourrait économiser 350 millions par année.

Cela ferait baisser nos primes d'assurance maladie ?

Le potentiel d'économies est bien plus grand que ça. J'ai participé à un groupe d'experts qui a enquêté sur le système de santé. En octobre dernier, on a soumis au Conseil fédéral 38 mesures afin de faire des économies.

Quelles mesures ?

La plus importante, c'est de freiner la hausse des coûts de la santé. Leur évolution doit être adaptée à celle des salaires et des rentes. Dans un ménage, on a besoin de connaître le budget à disposition pour définir ce qu'on peut payer comme

factures à la fin du mois. Il faut faire la même chose dans le système de santé. Une autre mesure importante, c'est de mieux contrôler les factures, pour éviter la surmédication et la surthérapie.

Cela veut dire qu'on ne devrait pas consulter autant ?

Quand on parle de contrôler les coûts, les gens ont peur qu'on puisse commencer à rationner les prestations. Mais il faut savoir qu'environ 20% des dépenses sont inutiles et même dangereuses. C'est ce gaspillage qu'il faut aller cueillir, par exemple en créant une autorité de surveillance indépendante chargée de vérifier que les caisses maladie font bien le contrôle de ce qui est nécessaire ou non.

Vous avez aussi dénoncé un gaspillage dans la Liste des moyens et appareils. (LIMA). En Suisse, 50 bandelettes pour tester la glycémie coûtent environ 40 fr., contre 20 euros en Allemagne...

J'ai dénoncé le problème des prix trop élevés dans la LIMA en 2011, à Didier Burkhalter, et n'ai pas eu de réponse. Je suis revenu à la charge avec Alain Berset et une révision de cette liste est enfin prévue pour 2019. Certains prix n'ont pas bougé depuis 1996, alors que beaucoup de produits sont devenus meilleur marché. Ce gaspillage, c'est le consommateur qui le paie. Tout cela, parce que personne ne fait de contrôle. C'est mon grand reproche à notre système de santé et je tire de nouveau la sonnette d'alarme.

D'une manière générale, tout est beaucoup plus cher en Suisse.

C'est vrai, il suffit d'aller sur internet ou de passer la frontière pour constater qu'on paie bien plus cher. Une lacune dans notre législation fait que les importateurs ne sont pas soumis aux mêmes règles que les producteurs-importateurs. C'est en partie ce qui pousse les prix vers le haut.

On est donc dans une situation de prix abusifs ?

A cause d'un détail juridique, les entreprises peuvent appliquer des prix surfaits par rapport à l'étranger. L'initiative populaire «Pour des prix équitables» cherche à changer cette loi.

Vous soutenez cette initiative ?

Ma fonction ne me permet pas de prendre position. Mais je peux dire qu'il m'est difficile de comprendre que deux situations identiques d'un point de vue économique ne soient pas traitées de la même manière, à cause d'un détail juridique.

Comment faites-vous pour surveiller les prix ?

Un des outils que j'utilise le plus, c'est les doléances, notamment des consommateurs. On en reçoit environ 2500 par année.

Recevez-vous beaucoup de plaintes de seniors ?

On ne fait pas de recensement d'âge. Mais, au feeling, je dirais que les plaintes sont proportionnelles à la pyramide des âges.

Quels sont les domaines où les seniors sont particulièrement lésés ?

On a des plaintes concernant la tarification des EMS. Dans le canton de Bâle-Campagne, par exemple, quelques millions de francs ont été remboursés aux pensionnaires. Je reçois aussi des messages de clients captifs des assurances complémentaires. A partir de 50 ans, le prix devient très douloureux. Souvent, les gens renoncent à leur complémentaire au moment où elles en ont le plus besoin. Les coûts d'administration du 3^e pilier posent aussi problème. Quand les taux d'intérêts sont bas ou ne donnent plus de rendement, les frais peuvent engloutir le capital que les gens essaient de mettre de

côté. Nous venons également de terminer une enquête qui révèle des prix très différents dans les examens médicaux d'aptitude à la conduite (*lire encadré*).

Un senior sur dix vit avec un revenu en dessous du seuil de pauvreté. Cela vous inquiète ?

Ce qui m'inquiète plus, ce sont les économies que font les communes et les cantons au détriment des personnes âgées, notamment quand il s'agit de fixer les seuils de droit aux prestations complémentaires. Il faut que les seniors se défendent au niveau politique et qu'ils n'aient plus honte de demander de l'aide. Ils ont contribué à construire notre pays. Ils ont le droit d'être soutenus. Il faut arrêter de dire que les retraités vivent dans le grand luxe.

Aujourd'hui, qui défend le porte-monnaie des seniors ?

Bonne question ! Je crois que cela reste souvent les seniors eux-mêmes. Heureusement, ils comptent sur le soutien d'associations, comme Pro Senectute. Certains partis politiques ont aussi des groupements seniors.

Quels ont été vos grands succès en 2017 ?

A la suite de mon intervention, les CFF ont récemment décidé de répercuter la baisse de la TVA sur leurs tarifs. Des accords à l'amiable ont aussi permis de maintenir les tarifs de La Poste et de réduire de 6% les tarifs de Holdigaz pour la distribution du gaz. Mais, le plus grand succès, c'est que, dans le domaine de la santé, les choses commencent à bouger !

Et les échecs ?

Il y a un échec sur lequel je ne vais pas lâcher l'affaire : le prix des magazines étrangers. Une initiative parlementaire pour faire baisser les prix a malheureusement échoué. Mais on va remettre ce problème sur le tapis.

Quels sont vos dossiers prioritaires cette année ?

La santé, la santé, la santé !

Concrètement, quels sont vos pouvoirs pour influencer les prix ?

Cela dépend des cas. Parfois, je peux faire des recommandations, parfois, je peux travailler par le biais de la transparence avec les médias. Ce qui a une forte influence. Dans d'autres domaines, comme les transports publics ou La Poste, je peux même fixer des prix. J'ai des armes relativement puissantes, mais, quand une autorité politique fixe un prix, je n'ai qu'un droit de recommandation.

Quel outil rêvez-vous d'avoir pour faire bouger les choses ?

J'aimerais pouvoir agir plus rapidement et avec plus de poids. Par exemple, l'Union européenne vient d'interdire le geoblocking dans le commerce en ligne. Grâce à un système de localisation, cette pratique bloque les ventes ou définit le prix en fonction du pays où l'on se trouve. Elle ne sert qu'à traire le porte-monnaie des gens. En Suisse, on connaît ce problème depuis des années. J'ai émis une recommandation à ce sujet, il y a deux ans, mais le Conseil fédéral n'a rien voulu faire. Des fois, j'ai envie de copier toutes

les doléances que je reçois et de les envoyer aux sept Sages.

Vous n'êtes pas fatigué de vous battre, au vu de cette lenteur ?

Pas du tout ! Je vis même la période la plus fascinante de mon travail. En 2009, j'étais un des premiers à demander une révision du système. Dix ans plus tard, le prix de la redevance a été revu à la baisse. Je commence maintenant à récolter le fruit de mes efforts. Il faut des fois attendre longtemps avant que des changements n'aient lieu mais, au moins, cela enclenche des discussions politiques.

Vous avez pourtant déclaré, en 2016, que vos recommandations «s'empoussièrent souvent dans les tiroirs de l'administration».

C'est vrai. Mais, heureusement, la loi dit que je dois renseigner le public sur mon travail. Alors, quand un dossier dort dans un tiroir, j'ai les moyens de rappeler au monde son existence.

PROPOS RECUEILLIS PAR BARBARA SANTOS

COMMENT CONTESTER UN PRIX ?

Pour dénoncer un prix ou une augmentation de prix qui vous semble abusive, vous pouvez écrire à Surveillance des prix, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne, ou remplir le formulaire en ligne sur www.monsieur-prix.admin.ch

SENIORS: LES PRIX À SURVEILLER

FACTURES D'EMS

Certains homes facturent aux pensionnaires des frais qui devraient être à la charge du canton, de la commune ou encore de l'établissement.

Le conseil de M. Prix: n'hésitez pas à demander des explications !

FRAIS DU 3^e PILIER

Les coûts administratifs pratiqués sont souvent trop élevés.

Le conseil de M. Prix: avant de souscrire à un 3^e pilier, il est primordial de comparer les offres et les coûts administratifs, surtout en cas de résiliation.

EXAMEN MÉDICAL DE CONDUITE

A l'exception du Tessin, les prix ne sont soumis à aucune contrainte tarifaire. Selon les cantons et les médecins, les prix varient de 80 fr. à 200 fr. (non pris en charge par l'assurance maladie).

Le conseil de M. Prix: demandez des devis auprès de plusieurs médecins. Le prix devrait être d'environ 100 fr.

